



// Dossier
Tranquillité publique,
des moyens renforcés

Pages centrales

POINT D'ÉTAPE 2/3

MA VILLE AUJOURD'HUI ET DEMAIN



actualité

- 4 // Rencontres de quartier, c'est parti !
- 5 // Menus au choix et chasse au gaspillage à la restauration scolaire
- 6 // Saint-Martin-d'Hères a du cœur !
- 7 // Conseils municipaux des 28 février et 27 mars



en mouvement



dossier

- // Tranquillité publique, des moyens renforcés



expression politique



plus loin

Marc Eybert-Guillon,
secrétaire départemental de la CGT Santé



active

- // Sport au féminin, au-delà des préjugés : des photos pour le dire



culturelle

- 20 // Le cinéma, c'est aussi pour les tout-petits !
- 21 // Le chemin de la maison, création du Théâtre du Réel



en vues

- // Les SISM, sous le signe de la parentalité et de l'enfance



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



© Catherine Chapusot

“ Il aurait été normal que notre agglomération bénéficie du dispositif de police de sécurité du quotidien. ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Directrice de la rédaction Nicole Visentin-Martin Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta Rédaction Gaëlle Cheurlin, Danielle Maurel, Nathalie Piccarreta, François Roquin, Salima Yediou

Mise en page Emmanuelle Piras Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention Photo Une Catherine Chapusot

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.04.18
Imprimerie Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr

Agir sur tous les leviers pour favoriser la tranquillité publique



Avec les maires d'Échirolles et de Grenoble, vous aviez porté une candidature commune pour expérimenter la police de sécurité du quotidien. Celle-ci n'a pas été retenue. Quelle est votre réaction ?

David Queiros - Cette situation est incompréhensible. C'est surtout une mauvaise nouvelle pour les habitants. Nos villes sont de plus en plus confrontées à la présence d'une délinquance organisée et de trafics en tout genre. Monsieur Coquillat, procureur de la République de Grenoble, dans un article de presse locale, précisait d'ailleurs que la situation était particulièrement préoccupante.

Aussi, malgré nos efforts, et un partenariat renforcé et dynamique avec la police nationale, certains secteurs connaissent une forte progression des faits de délinquance. De plus, depuis la suppression par Nicolas Sarkozy de la police de proximité, la présence physique des policiers s'est faite moindre durant ces quinze dernières années. La mise en place de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) en 2007, par son gouvernement, s'est traduite par la suppression d'une centaine d'agents de police nationale dans notre agglomération. Le renforcement des effectifs de 2016, avec 40 policiers supplémentaires, n'a pas compensé cette baisse, la police nationale reste en sous-effectif.

Avec l'équipe municipale, nous n'avons pas ménagé nos efforts. Les effectifs de police municipale ont été augmentés. Ceux-ci disposent d'outils de travail performants et adaptés à leurs missions. Nous allons également procéder prochainement à l'installation progressive de la vidéo protection.

Dans ce contexte, il aurait été normal que notre agglomération bénéficie du dispositif de police de sécurité du quotidien. J'aurais souhaité, qu'avec celui-ci, on donne davantage de moyens aux fonctionnaires de police nationale, soumis à rude épreuve ces dernières années.

Cela n'empêchera pas la ville de Saint-Martin-d'Hères et sa police municipale de continuer à travailler en bonne

intelligence avec la police nationale comme c'est le cas actuellement et d'agir sur tous les leviers disponibles pour favoriser la tranquillité publique.

Comment comptez-vous agir avec vos homologues maires afin que le gouvernement revienne sur sa décision ?

David Queiros - Dans un courrier en date du 2 novembre 2017, le président Macron, suite à ma demande de « mettre en œuvre au sein de la circonscription de police le dispositif pilote », m'indiquait qu'il avait « demandé au ministre d'État, ministre de l'Intérieur de lui réserver une suite favorable ». À ce jour, j'attends encore des explications sur le fait, qu'au final, nous n'avons pas été retenus.

Par ailleurs, le 9 février dernier, nous avons sollicité une audience auprès de Monsieur Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur, afin de rediscuter cette décision et expliquer de vive voix la situation. Cette démarche est soutenue par de nombreux élus de nos territoires. Ces non-réponses témoignent d'un manque de considération des élus de terrain qui, au quotidien, sont interpellés sur les questions d'incivilités, de délinquance et de tranquillité publique.

Malgré cela, nous débutons ce printemps avec de bonnes nouvelles. La ville a obtenu le label "Ma Commune a du Cœur". Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

David Queiros - Engagée en faveur de la santé et le bien-être de tous ses habitants, la Ville de Saint-Martin-d'Hères est heureuse et fière de se voir décerner le label "Ma commune a du cœur" par la Fondation Ajila. Il vise à valoriser les communes les plus mobilisées sur la prévention des arrêts cardiaques. Une reconnaissance qui vient récompenser le travail de l'équipe de la direction hygiène-santé et les efforts consentis depuis plusieurs années par la collectivité pour équiper tous les lieux publics en défibrillateurs automatisés externes (DAE) tout en proposant des sensibilisations à leur utilisation en direction des habitants. La ville réactualise, par ailleurs, son diagnostic local de santé afin d'améliorer les réponses apportées au public martinérois.

Bien que la santé soit une compétence qui relève de la responsabilité de l'État, la ville s'est impliquée en créant, il y a fort longtemps, le centre communal d'hygiène et de santé et le centre de planification et d'éducation familiale.

La politique active menée par l'équipe municipale depuis de longues années consiste à améliorer le service rendu à la population, contribuer à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et faciliter l'accès aux droits. //

Rencontre de quartier Condorcet - Village - Malfangeat

Sous le signe de la quotidienneté



© Catherine Chapuisot



© Catherine Chapuisot

Samedi 24 mars a marqué le lancement des huit rencontres de quartier programmées ce printemps et à l'automne. Dans le secteur Condorcet - Village - Malfangeat, ce premier temps d'échanges entre le maire et les habitants était placé sous le signe de la quotidienneté.

Dès 9 h 30, les habitants ont retrouvé le maire et les élus devant l'école Condorcet. Dans une ambiance sereine et printanière, les échanges démarrent rapidement : « La ville apaisée c'est bien, mais les 30 km/h excitent ceux qui roulent vite... » ; « Nous avons un sérieux problème de vitesse excessive rue Antoine... » ; « Il faudrait trouver une solution pour les "tourne à gauche" au niveau de l'échangeur Dulcie September. »... Les problèmes de circulation, de vitesse et de stationnement sont parmi les sujets largement abordés aux différents points de rencontre qui ont rassemblé plus d'une cinquantaine d'habitants sur la matinée. Mais pas seulement. Entre colère et résignation, des habitants font part de leur mécontentement face

à la suppression par la Tag de la ligne 33, à l'absence de synchronisation entre les lignes 11 et 12. Plusieurs usagers déplorent « mettre plus d'une heure pour rallier la gare, au point de préférer prendre la voiture ». Rappelant qu'il s'était fait « le relais des revendications des habitants auprès du SMTC », et regrettant que le maintien de la ligne n'ait pas été retenu, le maire souligne : « La ligne 11 va passer en Chrono dès septembre. Cela devrait permettre d'améliorer la situation. Mais je porterai à nouveau votre parole auprès du SMTC. »

Au plus près des préoccupations

Les discussions ont aussi porté sur la tranquillité publique, le désarroi éprouvé par certains habitants confrontés à des actes d'incivilité commis par quelques-uns, le difficile – mais pourtant incontournable – partage de l'espace public entre piétons

et cyclistes... Il a également été question des désagréments causés par la présence des pigeons, notamment aux Anémones et ceux provoqués par les moustiques, « au point de nous empêcher de profiter de notre jardin », témoigne un habitant. Leur prolifération est un phénomène qui préoccupe Saint-Martin-d'Hères depuis plusieurs années. Elle est d'ailleurs l'une des premières communes de l'agglomération à avoir mis en place des campagnes de désinsectisation et d'information du public, en lien avec l'EID (Entente inter-départementale de démoustication). Au fil des échanges, des propositions ont émergé, comme celle d'animer et embellir la place de la Liberté. Ou encore d'installer des jeux au parc Antoine... Suggestion qui pourra être discutée à loisir lors de la réunion publique prévue le 17 mai sur l'aménagement de cet espace. // NP

L'ensemble des remarques, questions, doléances émises par les habitants sont soigneusement relevées par les services de la ville et font systématiquement l'objet d'une réponse.



MARCHÉ AUX FLEURS... SUIVEZ L'ABELLE !

Une dizaine d'exposants, venus des départements de l'Isère, de la Savoie et de la Drôme donnent rendez-vous aux habitants, samedi 28 avril de 8 h à 18 h, place du 24 Avril 1915, pour le Marché aux fleurs. L'occasion d'acheter plantes, fleurs, graines de semis pour jardins et

potagers, mais aussi produits dérivés (miel, tisanes, huiles, parfums...), de découvrir un parterre floral paysager, réalisé par les jardiniers du service municipal des espaces verts et de profiter d'un moment fleuri et printanier ! //

Menus au choix et lutte contre le gaspillage

Ça bouge dans les restaurants scolaires !

Lutter contre le gaspillage alimentaire, c'est agir pour le développement durable.

La municipalité a décidé de s'emparer de ce problème en menant des actions concrètes autour du gaspillage mais aussi en diversifiant ses offres de repas dans les restaurants scolaires.



Omelette ou viande de bœuf pour accompagner les petits pois carottes, c'était le choix proposé ce jour-là dans les restaurants scolaires, ici à l'école Paul Eluard.

© Catherine Chapuisot

Au-delà des questions d'équilibre nutritionnel, la restauration collective s'avère être un levier d'action pertinent pour agir autour du développement durable. C'est dans ce sens, que la municipalité a réinterrogé l'offre de la restauration scolaire – sachant que 60 % des enfants scolarisés mangent à la cantine – avec la volonté d'allier à la fois un repas équilibré et plaisant proposant de manière équitable la même qualité de service public pour tous, tout en limitant l'impact environnemental et en restant accessible en termes de coût.

Deux actions sont actuellement expérimentées : lutter contre le gaspillage alimentaire, et proposer un troisième menu aux enfants.

Halte au gaspi !

Bouder les légumes ou la viande, prendre plus de pain que nécessaire est courant chez les enfants à l'école. Mais gaspiller un morceau de pain c'est comme laisser

une lampe de 60 watts allumée pendant deux heures, en termes de consommation d'énergie. Alors, la ville, accompagnée par la Métro, a décidé de se mobiliser pour limiter ce gâchis. Les écoles Paul Eluard, Voltaire et Paul Langevin sont les premières à entrer dans la danse contre le gaspillage. La commune a ainsi mis en place un système de pesée des plats avant et après le repas. Il a été

calculé, qu'en moyenne, 140 g de nourriture sont gaspillés par repas et par enfant quand celle des villes de la Métro

est de 160 g. Ce diagnostic s'accompagne de mesures concrètes, comme l'achat d'un gâchis-mètre pour le pain – un outil visuel pour sensibiliser les enfants – ou encore d'un découpe-fruit qui permet par exemple de proposer le lendemain les fruits de la veille sous forme d'apéritif. D'autres pistes seront explorées comme les grammages revus à la hausse ou à la baisse selon les publics (élèves de maternelle, élémentaire, adultes).

Chaque français jette à la poubelle 29 kilos d'aliments par an.

Source ADEME

Élargir l'offre de menu dans les cantines

Les deux aliments les plus jetés dans les cantines sont le pain et la viande. Produite de façon industrielle avec un grammage calibré (rendant difficile la réduction des portions), la quantité importante de viande consommée a un impact non négligeable sur l'environnement. Par ailleurs, de nombreux parents souhaitaient l'instauration d'un menu sans viande. Aussi, en accord avec sa politique de développement durable, la municipalité a décidé de proposer un troisième menu aux familles. La viande est remplacée par des œufs, du poisson ou encore des protéines végétales comme les lentilles ou le soja. Expérimentés depuis mars, ces repas diversifiés seront pérennisés dès la rentrée prochaine. // GC

COLLÈGE FERNAND LÉGER

Vendredi 27 avril, de 16 h à 18 h 30, les parents d'élèves de la FCPE et l'équipe éducative de l'établissement organisent un forum des métiers. Parents, grands frères et sœurs en apprentissage... vont présenter leurs métiers pour aider les élèves de 4^e à choisir leur orientation après le collège et à réfléchir à leur stage de 3^e. Le forum est également ouvert à tous les élèves, hors temps scolaire. Les habitants intéressés pour partager leur métier et échanger avec les adolescents sont bienvenus. Contact : fcpe.fernandleger38@gmail.com

CHRISTOPHE BRESSON



conseiller délégué à la restauration municipale

“Porter une politique cohérente en termes de développement durable, c'est mener plusieurs actions de fond, notamment autour de l'alimentation. Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les cantines, instaurer un troisième menu, mais aussi développer le bio, les circuits courts, ou encore valoriser la légumerie de la cuisine centrale sont autant de leviers d'actions pour agir concrètement en faveur du développement durable. L'enjeu pour la ville étant d'articuler équilibre nutritionnel, accès à la restauration pour tous et défis écologiques.”

Label national

Saint-Martin-d'Hères a du cœur

Saint-Martin-d'Hères vient d'être labellisée "Ma commune a du cœur" par la fondation Ajila⁽¹⁾. Cette distinction récompense ses efforts et sa dynamique engagés dans la prévention de l'arrêt cardiaque. Avec trois cœurs obtenus, soit le maximum, la ville compte désormais parmi les communes d'excellence.



Mercredi 21 mars, la ville a reçu la plus haute distinction du label national "Ma commune a du cœur", confortant ainsi l'action qu'elle mène depuis près de dix ans pour lutter contre l'arrêt cardiaque. Quand on sait, qu'en France, 50 000 personnes succombent à un arrêt cardiaque et que 10 000 d'entre elles pourraient être sauvées par des gestes de premiers secours, l'engagement citoyen de la municipalité en faveur de cet enjeu de santé publique prend toute sa mesure.

Des défibrillateurs pour sauver des vies

Douze défibrillateurs automatiques externes (DAE) sont répartis dans la commune. Les secteurs d'implantation choisis tiennent compte, notamment,

de la probabilité que puisse survenir un accident cardiaque, comme les lieux de pratique sportive et ceux très fréquentés. Il prend également en considération la cartographie des arrêts cardiaques survenus sur la commune établie par le Samu. Quatre DAE, utilisables par la population depuis une loi de 2007, sont installés en extérieur (centre de loisirs du Murier, Mon Ciné, maison de quartier Gabriel Péri⁽²⁾, complexe sportif Jean-Pierre Boy / Robert Barran) et huit autres sont disposés dans des équipements municipaux recevant du public (maison de quartier Paul Bert, halle des sports⁽²⁾, gymnase Colette Besson, résidence autonomie Pierre Semard, police municipale, Maison communale, L'heure bleue et piscine).

Bien que le recours au défibrillateur soit facilité (guidage par voix, texte), la ville, à travers son service communal d'hygiène et de santé, a décidé de "former" les habitants à son utilisation. Ainsi, chaque année, des séances de sensibilisation et d'initiation à la prise en charge d'un arrêt cardiaque sont dispensées aux habitants qui le souhaitent par l'Association départementale de protection civile (ADPC). Celles programmées fin 2017 se sont même ouvertes aux

enfants dès dix ans accompagnés de leur(s) parent(s). Enfin, le site de la ville (saint-martindheres.fr / rubrique Santé) accueille une cartographie d'implantation des DAE et une vidéo présentant "les gestes qui sauvent". // NP

⁽¹⁾Organisation caritative qui défend les causes d'intérêt général dans les domaines clés de la santé et de l'éducation.

⁽²⁾Avec le soutien de la fondation CNP Assurances.

Plus d'infos : service communal d'hygiène et de santé - Parc Danielle Casanova
5 rue Anatole France - Tél. 04 76 60 74 62.
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.



L'engagement de la municipalité en faveur de la lutte contre les arrêts cardiaques récompensé par le label Ma commune a du cœur.

**BOSSEZ...
BRONZEZ**

**SAMEDI
28 AVRIL
10 H - 18 H
NON-STOP
AU PÔLE
JEUNESSE**

**JOBS D'ÉTÉ
ET FORUM
VACANCES**

Bosser ou bronzer, et pourquoi pas les deux ?

Pour les jeunes, la période estivale c'est le temps des vacances mais aussi celui des jobs d'été. Afin de faciliter les recherches d'emploi, et/ou réfléchir à des possibilités d'escapades, le Pôle jeunesse organise le forum vacances et jobs d'été, samedi 28 avril de 10 h à 18 h. Rendez-vous sur le parvis du Pôle jeunesse où de nombreux partenaires seront présents, comme la Mission locale, les services municipaux des sports, enfance et jeunesse, Pôle emploi... pour conseiller, orienter, informer les jeunes de 15 à 26 ans. //

Plus d'infos : Pôle jeunesse, 04 76 60 90 70

VACCINATIONS

À l'occasion de la Semaine européenne de la vaccination, le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) propose une exposition, Planète Vaccination, à voir jusqu'au 24 mai ; une séance de vaccination et un temps d'échanges mercredi 25 avril, de 13 h 30 à 14 h 30, et lectures de carnets de 14 h à 16 h 30. Plus d'infos : SCHS
5 rue Anatole France
Tél. 04 76 60 47 62.

Conseil municipal

Agir pour l'emploi des jeunes

Le Conseil municipal du 28 février a adopté plusieurs délibérations concernant le soutien à la Mission locale et les subventions attribuées à plusieurs clubs sportifs.



En 2016, la Mission locale a accueilli 1 156 jeunes de 16 à 25 ans.

Devant l'ampleur du chômage des jeunes et de leurs difficultés à s'insérer dans le monde du travail, la municipalité soutient activement la Mission locale jeunes de Saint-Martin-d'Hères. Cette association s'adresse aux 16-25 ans et les accompagne dans leurs projets de vie sociale et professionnelle. 1 156 d'entre eux ont ainsi été suivis et accompagnés au cours de l'année 2016. Trois conventions ont été adoptées afin de formaliser les relations entre la commune et la Mission locale : attribution d'une subvention de fonctionnement ; mise à disposition à temps complet de

fonctionnaires municipaux et octroi d'un local.

Adoptées à l'unanimité : 35 voix pour, 4 abstentions (2 Les Républicains, 2 Saint-Martin-d'Hères autrement).

Soutien aux clubs sportifs

Dans le cadre de sa politique de promotion du sport pour tous, la ville accompagne les clubs sportifs de la commune à travers le versement de subventions et la mise à disposition d'équipements et de matériels performants ainsi que de locaux

associatifs. Deux délibérations ont été adoptées concernant les associations bénéficiant de subventions annuelles inférieures à 23 000 euros : les ESSM athlétisme, cyclisme, force athlétique, karaté, tennis et volley sous contrats triennaux d'objectifs et de moyens ; les ESSM boules lyonnaises, pétanque, sports mécaniques, l'UOP (Union ouvrière portugaise) et l'ATS (Association des tunisiens de SMH) sous conventions triennales sportives. // FR

Adoptées à l'unanimité, 39 voix pour.

Conseil municipal

Soutenir la participation et les initiatives habitantes



Les ateliers mosaïque ont été reconduits en 2018.

Lors de la séance du 27 mars, les élus ont acté la signature de la convention pour le Fonds de participation des habitants et celle autorisant la vente de billets de cinéma à tarifs réduits au comité local du Secours populaire Français.

Créé en 2011 par l'État, le Fonds de participation des habitants (FDH) est mis en œuvre dans les Quartiers politique de la ville (QPV). À Saint-Martin-d'Hères, le secteur Renaudie - Champberton - La Plaine est concerné par ce dispositif. Géré depuis 2017 par le Conseil citoyen - association composée d'habitants du secteur -, le FDH finance des pro-

jets initiés par des Martinérois pour réaliser une action collective, renforcer le lien social, apporter de la vie et de l'animation dans leur quartier ou améliorer le cadre de vie environnant. La convention actant le FDH prévoit une participation égale de l'État et de la ville. Pour 2018, 2 000 € sont versés par la commune de Saint-Martin-d'Hères et 2 000 € par le Commissariat général à l'égalité des territoires.

Par ailleurs, un budget de 6 000 € est alloué par la ville pour financer des projets dans d'autres secteurs, notamment ceux en veille active. La gestion sera confiée à une structure autre que le Conseil citoyen. En 2017, le FDH avait permis d'accompagner la batucada familiale et le projet de jardin partagé Terre à terre à Renaudie, la réalisation d'une soirée orientale à la maison de

quartier Louis Aragon ou encore la poursuite du projet de mosaïque à Renaudie.

Mon Ciné, solidaire

Une convention partenariale va être signée entre la ville et le comité local du Secours populaire afin que ses bénéficiaires puissent accéder à des places de cinéma aux tarifs réduits en vigueur pour les adultes et les juniors. Fidèle aux valeurs de solidarité qui ont guidé l'action politique des équipes municipales successives, cette convention annuelle s'inscrit également dans la volonté de la municipalité de continuer à œuvrer pour l'accès à la culture pour tous. // NP

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance mercredi 25 avril à 18 h en Maison communale.

Isère Habitat vous propose 2 adresses à Saint-Martin-d'Hères



Derniers
T3 disponibles
à partir de
134 000€*
(Lot N°C204)
1 dernier local
à vendre



Orphée & Eurydice

04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr

*Sous conditions de plafond de ressources et stationnement en SUS d'une valeur de 9000€ résidence Orphée et Eurydice



Vente & Location de matériel médical pour Particuliers & Professionnels de santé



2 points de vente

ESPACE CONFORT ET MAINTIEN À DOMICILE
75 avenue Gabriel Péri - Saint-Martin-d'Hères

04 76 54 86 94

(Ouvert du lundi au vendredi,
10 h - 12 h / 14 h - 18 h
Parking à l'arrière du bâtiment)

ESPACE MOBILITÉ ET HANDICAP

28, rue Barnave - Saint-Martin-d'Hères

04 38 21 09 09

www.lecarremedical.fr

SEBB

Entreprise Générale
de Maçonnerie

Construction • Rénovation



Certificats N° 2112 - 1112

04 76 42 19 70

contact@sebb-bat.fr

1 Rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org



© Catherine Chapusot

Neverland à Saint-Martin-d'Hères !

Pirates, enfants perdus, fées Clochette, capitaines Crochet... tout l'univers féerique de Peter Pan s'était donné rendez-vous, vendredi 16 mars, place Lucie Aubrac à l'occasion du carnaval orchestré par la MJC Bulles d'Hères. Déambulation, batucada, danse, marionnettes géantes, déguisements colorés... l'ambiance a battu son plein pour une première édition prometteuse.



© Catherine Chapusot



Bienvenue au bistrot de la Mixture

Spectacles, concerts, buffet alléchant... et un public venu en nombre à l'Espace culturel René Proby, samedi 3 mars, pour inaugurer le bistrot de la Mixture. Un temps festif et enlevé, à l'image de ce tout jeune café-restaurant qui a pris ses quartiers au sein même de la salle culturelle municipale. Soutenu par la ville et porté par l'association Mix'Arts, ce bistrot est ouvert du mercredi au samedi. Cuisine créative, maison et végétarienne, animations en lien avec les habitants, l'équipe de Mix'Arts met les petits plats dans les grands pour accueillir ses convives dans un cadre chaleureux et convivial.



Shahyma remporte le Grand prix des lecteurs

En 6^e au collège Henri Wallon, Shahyma Messaoudene vient de remporter le concours départemental du Grand prix des jeunes lecteurs dans sa catégorie avec *Léon*, de Léon Walter Tillage sur les ségrégations raciales. Proposé par la fédération de parents d'élèves Peep, ce concours invitait les élèves à répondre à la phrase : « Il y a sûrement un livre qui te plaît plus que les autres. Alors, dis-nous pourquoi ! ». La jeune gagnante, qui a terminé première sur 424 élèves de 6^e, va également représenter l'Académie de Grenoble au niveau national et sera à son tour jury.



Le plein de livres !

Bandes dessinées, romans, essais, polars, albums jeunesse... Avec plus de 7 000 livres, la biblio-vente des 16 et 17 mars avait largement de quoi assouvir les envies de lecture des visiteurs. Organisée par la médiathèque municipale, cette vente d'ouvrages retirés des collections des quatre espaces est désormais un rendez-vous incontournable. C'est aussi une belle occasion d'offrir une seconde vie aux livres tout en étoffant sa bibliothèque.

Santé-vous la vie, invitation à se faire du bien...

Partant du constat que "notre époque fabrique du mal-être", que "nos angoisses ont aujourd'hui plusieurs visages" et que "nous avons peur d'avoir peur", l'action sociale de proximité du CCAS a lancé "Santé-vous la vie". Une série d'ateliers, d'animations (comme l'art-thérapie, notre photo) et de conférences pour se faire du bien ! Ainsi, du 2 au 30 mars, à la maison de quartier Romain Rolland, les habitants étaient conviés à découvrir et appréhender des techniques pour aller vers un mieux-être, prendre soin de soi et trouver son équilibre.



Cessez-le-feu

56 ans après le cessez-le-feu du 19 mars 1962 ayant mis fin à la guerre d'Algérie, le maire, le Conseil municipal et les anciens combattants ont commémoré la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Dans son allocution, David Queiros a exprimé sa volonté « d'honorer la mémoire de celles et ceux, militaires comme civils, Français comme Algériens, qui sont tombés sur le sol algérien et sur le sol français ».

Citant l'historien Benjamin Stora, il a souligné que « l'heure est maintenant venue du passage de la mémoire douloureuse à l'histoire accomplie, de la blessure à l'apaisement ».



© Catherine Chapusot

Audition : le SCHS informe et sensibilise

Le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) a mobilisé son énergie et ses partenaires pour sensibiliser le public au bruit et à ses méfaits sur l'audition, sur l'importance de "prendre soin de ses oreilles" et de se faire dépister. Outre le Village du bruit qui s'est déployé mercredi 28 mars sur la place du CNR dans le cadre de la Journée locale de l'audition (photo 1), des temps de rencontre animés par des professionnelles du SCHS se sont déroulés dans les écoles Henri Barbusse (photo 2) et Paul Vaillant-Couturier, auprès d'enfants du CE1 au CM2. En clôture, les élèves ont assisté au spectacle musical La soupe aux oreilles accueilli à l'Espace culturel René Proby. Une séance gratuite suivie d'un débat était également offerte au public le jeudi 29 mars, en soirée.



La mixité par le sport

Dans le cadre des JO d'hiver et des jeux paralympiques, la ministre des sports, Laura Flessel, est allée à la rencontre, lundi 26 février, des membres de l'association Espace animation sportive et interdisciplinaire (EASI), qui agit en faveur de la mixité entre personnes en situation de handicap et valides. Lors de cet échange, en présence du maire David Queiros et du président de l'UGA, Patrick Levy, l'association a présenté et défendu sa vision de la mixité handi-valide autour des valeurs de convivialité et de partage.



Partager ses coups de cœur

Des séances de "speed booking" ou séances littéraires express comme les nomment les Québécois se sont déroulées mercredi 3 mars à l'espace Paul Langevin de la médiathèque. Ces rencontres de quelques minutes permettent de partager ses coups de cœur littéraires du moment, au cours d'un entretien en tête-à-tête avec d'autres lecteurs de la médiathèque.



© Catherine Chapusot



Tran des

Augmentation des effectifs de la police municipale avec des moyens techniques supplémentaires, volet préventif conforté, installation de la vidéoprotection, volonté d'entrer dans le dispositif d'État d'expérimentation de la police de sécurité du quotidien : convaincue que la tranquillité publique est l'affaire de tous, la municipalité met tout en œuvre pour garantir à ses habitants un cadre de vie apaisé et sécurisé.

Temps privilégié pour dresser le bilan des actions menées et aborder les perspectives, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) plénier s'est tenu jeudi 8 mars. Le maire, David Queiros, s'est félicité du travail coordonné accompli, de la compréhension mutuelle des problématiques et a rappelé que « la tranquillité est l'affaire de tous et que c'est à cette condition

Prévention des cambriolages, les bons réflexes

- Sécuriser son domicile, en s'équipant de système de fermeture fiable (porte blindée, serrure trois points...), en installant des équipements adaptés et agréés (éclairage programmé, alarmes...).
- Être vigilant, en évitant de laisser les clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason..., placer en lieu sûr bijoux, cartes de crédit, sac à main...
- Être prévoyant, en pensant à photographier les objets de valeurs, noter les numéros de série et les références des matériels et biens de valeur.

Avant de partir en vacances

- Informer son entourage de son départ, faire suivre le courrier, le domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé (en créant l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio). Ne pas diffuser les dates de vacances sur les réseaux sociaux.
- Penser à l'opération tranquillité vacances :

Les forces de polices nationale et municipale peuvent effectuer



des rondes tout au long de l'année autour du domicile des personnes qui en font la demande, en leur absence. //

Infos : bureau de police de Saint-Martin-d'Hères, 04 76 54 62 36
bureau de police municipale, 04 56 58 91 81
www.interieur.gouv.fr, rubrique Ma sécurité, conseils pratiques
En cas de cambriolages composer le 17

DURABLE ET SOLIDAIRE

2/3



Dans les numéros de mars, avril et mai du magazine municipal, un dossier sera consacré au bilan et aux perspectives.

Organisés autour des trois thèmes que sont "ville dynamique", "ville durable et solidaire" et enfin "ville d'avenir", ces dossiers mettent en lumière les principaux projets portés par l'équipe municipale depuis 2014. Il s'agit d'un point d'étape à mi-parcours présentant les réalisations, les projets pour les années à venir mais aussi les difficultés rencontrées. Si ces trois numéros ne peuvent être suffisants pour dresser une liste exhaustive des actions menées par la ville, c'est dans une logique de transparence qu'ils sont construits.

Trois ans après les élections municipales, c'est l'occasion de faire le point sur le travail accompli par la majorité depuis 2014 et de présenter les orientations pour les années à venir.

Ce deuxième numéro, intitulé "ville durable et solidaire", est consacré à la politique environnementale et à l'aménagement,

à l'économie et à l'emploi mais aussi à l'action sociale, la santé et à la lutte contre les discriminations.

En effet, une ville "durable et solidaire" est une ville qui agit pour une activité économique dense et donc pour l'accès à l'emploi. C'est aussi une ville qui aménage et rénove pour une amélioration du cadre de vie et qui travaille en faveur du développement durable. Mais c'est également une ville qui développe une politique forte à destination des personnes les plus fragiles, qui favorise le mieux vivre pour les personnes âgées et qui permet l'accès aux droits de toutes et tous. Ces préoccupations sont étroitement liées et ont un objectif central : agir pour une bonne qualité de vie à Saint-Martin-d'Hères. Elles sont au cœur de l'action municipale quotidienne, dont les principaux enjeux vous sont présentés dans ces pages.

Agir pour une ville DURABLE ET SO



Le centre de loisirs du Murier

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AMÉNAGEMENT

UN ENGAGEMENT FORT POUR LA VILLE DE DEMAIN

Saint-Martin-d'Hères réduit sa consommation énergétique

2006-2015

- 22 %
de consommations d'énergie
et de rejets de CO².

2014-2016

- 5 %
de consommations d'énergie/hab.
- 478 tonnes
d'émission de CO².

- 6 %

de dépenses d'énergie/hab.
- 522 500 euros
de facture.

La préservation de l'environnement est de la responsabilité de tous et l'équipe municipale compte bien poursuivre ses efforts en ce sens.

Agir pour le développement durable, c'est protéger nos espaces naturels. Cela signifie une gestion urbaine respectueuse avec la fin de l'utilisation des produits phytosanitaires, la mise en "fauchage raisonné" des espaces verts... Ce sont aussi les ruchers familiaux permettant aux abeilles de se reproduire dans un environnement sans pesticides. Enfin, les jardins familiaux, héritage des jardins ouvriers d'antan, apportent des réponses en termes de développement durable, d'économie, de solidarité et de vivre ensemble.

Concernant l'économie circulaire, le Repair Café agit contre l'obsolescence programmée en donnant une seconde vie aux objets du quotidien. Par ailleurs, afin de favoriser la gestion durable des déchets, la déchetterie intercommunale prévue en 2018 permettra de développer le réemploi. En matière d'aménagement, le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est un outil central, complété par la signature du Plan Air Énergie Climat 2015-2020. Ils ont permis l'aboutissement du projet Daudet, qui s'est vu décerner le label national Écoquartier. Avec 60 % d'espaces végétalisés, et en respectant l'équilibre entre préoccupations sociales, économiques et environnementales, il répond aux grands enjeux de durabilité. Saint-Martin-d'Hères a également obtenu le label "Ville Nature", qui consacre les démarches engagées et les résultats obtenus pour la préservation et le développement de la biodiversité.

De plus, les opérations de ré-

habilitation thermique (OPAH) telles que Mur/Mur pour les copropriétés sont soutenues financièrement afin que chacun accède aux économies d'énergie. Par ailleurs, dans les constructions neuves ou le renouvellement urbain, le raccordement au réseau de chauffage urbain qui utilise 60 % d'énergies renouvelables ou issues de l'incinération des ordures ménagères est privilégié.

Réduire nos consommations, c'est favoriser l'accès aux modes de déplacements alternatifs, avec l'auto-partage et les voitures électriques. C'est poursuivre le maillage des pistes cyclables et la restructuration des voiries.

Enfin, l'équipe municipale met aussi en place des actions de proximité et de sensibilisation à l'environnement comme la Semaine du développement durable, la Foire verte du Murier, le marché aux fleurs ou encore des soirées-débats à Mon Ciné, le défi des écoles et des familles à énergie positive...



Jardins familiaux

EMPLOI ET INSERTION

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL FAVORISANT L'ACCÈS ET LE RETOUR À L'EMPLOI DES MARTINÉROIS DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS

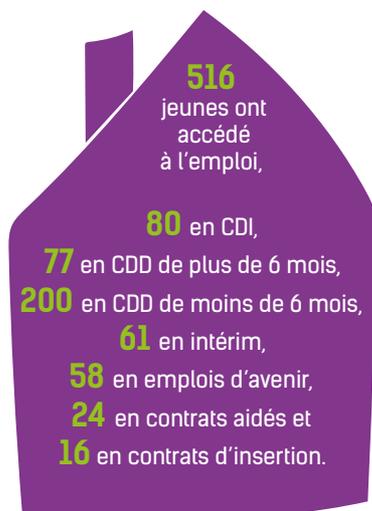
Le soutien des personnes éloignées de l'emploi est au cœur des actions de la majorité municipale. En la matière, elle s'appuie sur la Mission locale qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et sur la Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi (MISE) qui accueille les Martinérois de plus de 26 ans dans leur démarche sociale et professionnelle.

La mission locale joue un rôle central d'accompagnement au sein du service public de l'emploi : être aux côtés des jeunes dans leur recherche d'emploi, de formation, de logement mais aussi sur le plan de la santé. En 2016, 1 153 jeunes ont été suivis et accompagnés dont 382 en premier accueil.

Quant à la MISE, en 2017, durant près de 4 mois, 6 personnes bénéficiaires du RSA ont ainsi participé à l'action Déclics (développement, employabilité, compétences, liens collectifs solidaires) financée par le département.

Par ailleurs, Saint-Martin-d'Hères a accueilli le Forum emploi métropolitain où une vingtaine d'entreprises et de partenaires ont diffusé 196 postes à pouvoir.

La Mission locale en 2016 c'est :



La Mise en 2016 c'est :



D'autres initiatives organisées par la Mise et la Mission locale, avec la participation de partenaires comme "Aller vers l'emploi" ou "aller vers le BTP", se sont tenues dans le quartier Renaudie et à Champberton dans le cadre de la réhabilitation de logements. Tout doit être mis en œuvre pour accompagner les jeunes et les moins jeunes

vers l'emploi et leur redonner confiance.

Cela demande du temps et de l'énergie, mais c'est une volonté de l'équipe municipale qui n'a pas l'intention de baisser les bras.



Développement économique : entreprendre et investir pour l'avenir

Fortement engagée, la ville de Saint-Martin-d'Hères, 3^e pôle d'activité de l'agglomération avec 2 000 entreprises et 18 000 emplois, met tout en œuvre pour encourager le développement du commerce de proximité, favoriser l'installation des PME et des artisans, veiller à la diversification de l'offre économique et conforter l'économie locale.

Dans cette perspective, il est important d'augmenter la part des denrées produites localement dans l'approvisionnement de la cuisine centrale qui prépare plus de 2 000 repas chaque jour. C'est à la fois un levier de réduction de

l'empreinte carbone et une contribution à l'organisation d'une filière locale. La volonté de l'équipe municipale est d'innover et d'entreprendre pour ancrer l'activité économique et l'emploi sur notre territoire. La construc-

tion de Neyrpic va générer plusieurs centaines de postes en valorisant les entreprises locales. Des conventions avec la Fédération française du bâtiment et des travaux publics de l'Isère, mais aussi avec le Pôle emploi, la Mission

locale et la Mise, doivent être signées : 800 emplois seront ainsi déployés sur le site dès sa mise en service. Encourager toutes les initiatives, c'est aujourd'hui le meilleur moyen d'agir en faveur de l'emploi.





Repas des retraités 2017

ACTION SOCIALE, SANTÉ ET ACCESSIBILITÉ

ÊTRE SOLIDAIRE, CRÉER DU LIEN ET RENFORCER LE VIVRE-ENSEMBLE

L'action municipale commence par accompagner les plus fragiles, par lutter contre les précarités qui touchent aujourd'hui toutes les générations. Pour cela, une forte politique de prévention est mise en place dans un contact permanent avec les habitants.

L'accompagnement se fait d'abord dans l'écoute, dans l'analyse et la prise en compte d'une situation permettant la construction de solutions partagées. Ainsi, la commission des aides facultatives du CCAS est intervenue auprès de 319 familles en 2016. En 2017, un partenariat a été signé avec EDF pour lutter contre la précarité énergétique. La même année, le CCAS a déployé le numérique dans les maisons de quartier afin de permettre l'accès aux droits et de faciliter les démarches.

À cela s'ajoute une politique ambitieuse à destination des seniors quel que soit leur degré de dépendance. Agir pour le

maintien dans la vie sociale, soulager les familles, permettre de se déplacer, faciliter le maintien à domicile, ou proposer un logement adapté sont au centre des priorités. En 2015, la résidence intergénérationnelle La Mazurka a été inaugurée. En 2016, le centre de jour a été ouvert un 4^e jour supplémentaire et, dans les années à venir, la réhabilitation de la résidence autonomie Pierre Semard, située place Karl Marx, sera lancée.

La santé est aussi au cœur des actions de la ville. Le service communal d'hygiène-santé centre de planification et d'éducation familiale œuvre, au quotidien, au bien-être des habitants en lien avec les différents acteurs du territoire. En 2016, ce sont 277 personnes qui ont consulté pour leur vaccination et 963 pour des consultations médicales. À cela s'ajoutent des actions fortes de prévention, telles que le Forum santé ou encore Octobre rose. Les orientations de l'équipe municipale sur ce sujet sont claires : prévention et promotion de la

santé, information et accompagnement tant vers l'accès aux droits qu'aux soins pour tous.

Enfin, la volonté est aussi d'avoir une ville accessible aux personnes en situation de handicap. En 2016, l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) a été lancé. Il décline sur 9 ans l'ensemble des travaux de mise en accessibilité des établissements, pour un montant total d'investissement de plus de 4 millions d'euros. Le mois de l'accessibilité montre également la volonté de sensibiliser aux questions liées aux handicaps, avec l'organisation de temps forts permettant aux habitants de se rencontrer et d'échanger. Les actions de sensibilisation sont aussi à destination des plus jeunes, car ils sont à la fois les acteurs du monde de demain et les premiers vecteurs de tolérance.

Les domaines d'intervention sont multiples, ils correspondent à une volonté d'action globale de l'équipe municipale dans un objectif d'amélioration des conditions de vie des habitants.

Ensemble luttons contre le moustique tigre



En 2017, une forte communication a été déployée avec affiches, flyers, articles et flash info, en plus des réunions de sensibilisation et des rencontres avec les habitants. En parallèle, le traitement des regards d'eau pluviale et des bassins de rétention s'est poursuivi.



Forum santé

Tranquillité publique, moyens renforcés

que l'on peut être en mesure d'apporter des réponses les plus efficaces possible ». Un mois après l'annonce des quartiers retenus pour expérimenter la police de sécurité du quotidien par le ministre de l'Intérieur, le maire a également déclaré son refus « de renoncer à la mise en place de son expérimentation sur le territoire communal accordé par le président de la République » et continue d'exiger son déploiement. Un message entendu par le préfet, Lionel Beffre, qui a annoncé que « la police de sécurité du quotidien pourrait être déployée avant 2020 » et que « sur le plan des effectifs, nous pourrions avoir de bonnes nouvelles d'ici la fin de l'année ». Il s'est félicité que « la deuxième ville du département, qui abrite le campus universitaire et également des quartiers sensibles, soit très investie en matière de prévention ».

L'indispensable prévention

Le meilleur moyen de lutter contre la délinquance reste encore de la prévenir. Et c'est auprès des plus jeunes que les efforts doivent se concentrer. La cellule de

veille mineurs a été créée il y a plusieurs années et s'est dotée d'une "charte déontologique". Destinée à renforcer la prise en charge des mineurs, à alerter sur des situations problématiques, à anticiper les risques et dissuader le passage à l'acte, cette cellule collégiale doit également permettre l'élaboration d'un diagnostic partagé entre les différents acteurs. Le service municipal prévention et médiation agit lui aussi auprès de la jeunesse par des actions de prévention éducative, la mise en place de stages citoyenneté et de "responsabilisation", la présence quotidienne sur le territoire communal des médiateurs...

Ainsi, les enjeux de la tranquillité publique sont indissociables de la prévention. Cela implique la mise en commun des problématiques par l'ensemble des acteurs (éducation, transports publics, bailleurs, associations...) pour qu'émergent des solutions, des pistes d'actions communes. En définitive, s'agissant de tranquillité publique, il importe d'actionner tous

les leviers, y compris ceux qui, de prime abord, peuvent sembler minimes. Les initiatives festives proposées par la ville, les associations ou les habitants sur l'espace public, les aménagements urbains concourent à la tranquillité publique, font sens, sont générateurs de liens et contribuent à ce que les habitants s'approprient ou se réapproprient leur quartier, leur ville. // NP



Présidé le maire, David Queiros, le CLSPD s'est tenu en présence notamment du préfet Lionel Beffre et de la directrice départementale de la sécurité publique, Nadine Le Calonnec.

Vidéoprotection

Un outil complémentaire de sécurisation

Afin de renforcer la lutte contre la délinquance, plusieurs secteurs de la commune sont en cours d'équipement de caméras de vidéoprotection.



Le carrefour Gabriel Péri - Roudocade Sud figure parmi les lieux où des caméras de vidéoprotection vont être installées.

Les travaux d'installation des deux premières phases du réseau de vidéoprotection de Saint-Martin-d'Hères vont se dérouler jusqu'à la fin de l'année dans plusieurs lieux de la ville. Sont concernés : rue Henri Wallon, place Etienne Grappe, avenue du 8 Mai 1945, Rond-point Nelson Mandela, allée Jean Wiener, square Jeanne Labourbe, rue Martin Luther

King, rue Docteur Fayollat, rue Frédéric Chopin, avenue Benoît Frachon, place Lucie Aubrac et le carrefour Gabriel Péri - Roudocade Sud.

Complément technique de l'indispensable présence policière sur le terrain, ce dispositif préventif et dissuasif est

mis en place pour sécuriser les espaces publics ainsi que plusieurs bâtiments communaux et leurs abords. Les caméras seront raccordées à un poste municipal d'enregistrement des données par l'intermédiaire d'un réseau de communication sécurisé. Les images

ainsi recueillies pourront être confiées à la police nationale dans le cadre de son activité judiciaire d'investigation et d'élucidation de faits délicieux ou criminels.

Afin de garantir le respect des libertés individuelles, l'installation d'un tel système est strictement encadrée par la loi. La commune a ainsi obtenu une autorisation préalable de la préfecture de l'Isère et c'est la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés) qui est compétente pour contrôler l'ensemble de ce réseau. En outre, des panneaux seront apposés pour signaler les zones de vidéoprotection ainsi que les coordonnées du point de contact de la ville. // FR

Police municipale

Garante de l'ordre public

Veiller au maintien de la tranquillité et de la sécurité publiques, appliquer les arrêtés municipaux, prévenir les troubles à l'ordre public... sont autant de missions portées par la police municipale.

Chaque jour, les agents de la police municipale patrouillent dans la ville, en véhicules, à pied ou en VTT. Visites chez les commerçants, présences aux abords des écoles, dans les parcs, lors des manifestations... les policiers municipaux font de la prévention des troubles à l'ordre public leur cheval de bataille. Ils sont présents sur le terrain du lundi au samedi. Ces îlotages quotidiens contribuent à instaurer une relation de confiance avec les habitants, à lutter contre le sentiment

d'insécurité et permet d'avoir une connaissance fine du territoire. Ils ont aussi un effet dissuasif sur les éventuels actes de délinquance.

Champ d'action étendus et coopération étroite avec la police nationale

Dotés de gilets pare-balles, de radios, de menottes, de caméras-piétons et prochainement de deux pistolets à impulsion électrique (délégation votée au Conseil municipal du 27 mars), les policiers municipaux sont en capacité de répondre à toutes les situations, y compris en cas de flagrant



La police municipale agit au plus près des habitants. Ici, lors du carnaval.

délit. Police de proximité par essence, leur champ d'action n'en demeure pas moins important. En matière d'application du code de la route, la police municipale verbalise, effectue des contrôles routiers, les mises en fourrière, etc. Elle est aussi compétente

sur le respect de la réglementation des chiens de première et de deuxième catégories. En revanche, les policiers municipaux ne peuvent pas procéder à des enquêtes judiciaires, il s'agit d'une prérogative de la police nationale, mais il existe une étroite coopération entre

Service prévention et médiation

Un soutien au quotidien

En plus d'être une instance de coordination des actions de prévention, le service municipal se veut surtout un lieu d'écoute et de soutien pour les habitants.



Les collégiens et les lycéens se croisent régulièrement lors des différents projets de sensibilisation menés dans les établissements scolaires,

des parents les sollicitent pour faire face aux difficultés de leurs enfants, d'autres comptent sur eux pour les accompagner dans la concertation avec un bailleur social... Le champ d'intervention des cinq médiateurs du service prévention et médiation est très large, néanmoins leurs priorités restent la prise en charge des mineurs exposés à la délinquance et la prévention des violences. Cela se concrétise au quotidien par des actions de sensibilisation (à la sécurité routière, aux violences numériques sur les réseaux sociaux...) et d'accompagnement (stages citoyenneté dans les services municipaux, lutte contre le décrochage scolaire). Les médiateurs peuvent aussi être appelés à intervenir dans un conflit de voisinage ou pour des violences familiales, pour apaiser une situation dans un bus,

pour mettre en œuvre avec la justice des mesures de réparation pour les mineurs... Mais ils sont d'abord et surtout à l'écoute des habitants, quels que soient leur âge et leurs difficultés. Ils vont à leur rencontre* dans les différents quartiers de la ville. Une présence rassurante pour bon nombre de familles, car elle offre écoute, dialogue, et ouvre la voie de la médiation et de l'apaisement. // SY

* Du lundi au vendredi de 14 h à 21 h.

SERVICE PRÉVENTION ET MÉDIATION
41 avenue du 8 Mai 1945
04 76 14 72 73
Permanences :
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h



© Catherine Chapusot

les forces de sécurité de l'État et la police municipale, consolidée en juillet 2017 par une nouvelle convention de coordination. Un raccordement au réseau de la police municipale de Grenoble, avec l'acquisition d'un nouveau matériel radio, est également en

cours de déploiement. En assurant à la fois une présence quotidienne sur le territoire et en étant un relais d'information pour la police nationale, les agents de la police municipale participent chaque jour au maintien de la tranquillité publique. // GC

Fabien
Spuhler

Conseiller délégué
à la prévention
et la sécurité



« Nous consacrons chaque année un budget important pour concourir à la tranquillité publique des Martinéroises et des Martinérois. Comme nous nous y étions engagés, nous avons renforcé les effectifs de la police municipale ainsi que sa présence sur le terrain avec des amplitudes horaires élargies. Nous allons également augmenter le nombre de patrouilles pédestres afin d'être au plus près des habitants. Devant la montée de certaines violences, nous avons renforcé l'équipement de protection de nos policiers avec notamment la dotation de pistolets à impulsion électrique. Je rappelle que l'emploi de ce matériel est strictement encadré par la loi et que nos agents seront formés pour utiliser ces armes de défense à bon escient. Enfin, d'ici la fin de l'année, notre commune sera équipée de caméras de vidéoprotection dans plusieurs secteurs de la ville. Il s'agit pour nous de sécuriser l'espace public ainsi que certains bâtiments municipaux. Il s'agit aussi de faciliter le travail d'investigation et la résolution des enquêtes judiciaires menées par la police nationale, avec laquelle nous avons d'ailleurs signé une convention communale de coordination en 2017. C'est pourquoi, devant l'ampleur de notre engagement en faveur de la tranquillité publique sur notre territoire, nous avons été désagréablement surpris que la candidature de notre ville ne soit pas retenue par l'État pour expérimenter la Police de sécurité du quotidien, avec la mise à disposition de moyens matériels et humains supplémentaires. À cette fin, avec les villes d'Échirolles et de Grenoble, nous réitérons notre légitime demande auprès du ministre d'État, ministre de l'Intérieur d'en bénéficier en 2019. » // Propos recueillis par FR

Mieux assurer la protection des policiers municipaux

Le maire doit veiller, à travers ses pouvoirs de police, à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans sa commune ainsi que la protection des agents municipaux.

Aujourd'hui, l'augmentation des risques liés à l'implication croissante des collectivités dans le cadre du plan Vigipirate et la crainte de voir les agents en uniforme devenir des cibles, a amené l'équipe municipale à se positionner sur leur armement.

Une décision qui fait suite à un constat : les policiers municipaux sont confrontés sur



le terrain à une recrudescence de situations délicates pouvant les mettre en danger. Le Conseil municipal a voté, mar-

di 27 mars, une délibération concernant la mise en œuvre de l'armement intermédiaire. La police municipale sera

donc équipée de deux pistolets à impulsion électrique (un par équipe). Utilisable dans le seul cadre de la légitime défense, qui suppose une agression caractérisée, obligeant les agents à défendre leur intégrité physique ou celle d'autrui, ce moyen de défense peut s'avérer déterminant pour décourager, repousser ou neutraliser un agresseur. Les agents suivront une formation strictement encadrée. Par ailleurs, après six mois de dotation de cet équipement, un premier bilan sera effectué. // GC

Le contenu des textes publiés relève de l'entière responsabilité de leurs rédacteurs.

Majorité municipale

GRUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr



Michelle Veyret

Neyrpc, un projet abouti !

L'enquête publique a révélé un vif attachement pour ce projet. 800 expressions dont une large majorité en faveur du pôle de vie des Halles (66 %). 7 réserves ont été levées au Conseil municipal du 27 mars, et une au Conseil Métropolitain.

Par ailleurs, un protocole d'accord tripartite (promoteur, Métropole et notre ville) a été approuvé à la majorité.

Cette démarche innovante garantit une réelle complémentarité avec le centre-ville de Grenoble dont la Caserne de Bonne, et engage encore un peu plus les partenaires dans la mutation de l'avenue G. Péri. Un Comité enseigne permettra de suivre la mise en place du pôle de vie Neyrpc.

Il est dommage que les élus(es) de Grenoble aient refusé de s'inscrire dans cette démarche qui accompagne fortement leur centre-ville. C'est à rien n'y comprendre !

Je rappelle que c'est un projet complètement engagé, financé et qui a franchi toutes les procédures administratives, démocratiques et de concertation. Il va non seulement dynamiser Saint-Martin-d'Hères mais également la Métropole dans son ensemble. Sans compter les emplois induits pendant les travaux, et ceux qui vont découler de l'installation des nouvelles boutiques, restaurants et espaces de loisirs urbains.

Neyrpc va aussi dégager des recettes fiscales pour la ville et la Métropole.

Merci aux élus(es) qui, par leur vote positif, ont su faire preuve de discernement, en articulant solidarité avec les communes, développement cohérent de notre Métropole et innovation urbaine.

COULEURS SMH (ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr



Denise Faivre

Neyrpc : la vente du cœur de Saint Martin d'Hères

Le rapport de l'enquête publique sur les Halles Neyrpc constate que ce projet n'est pas strictement martinérois dans une recommandation importante : veiller à une offre commerciale complémentaire à l'offre

existante et aux territoires voisins, à la mutation effective des anciens sites commerciaux Gabriel péri et à la maîtrise des mobilités induites. Nous soutenons ces préconisations.

Les nombreuses propositions faites dans l'enquête publique auraient pu améliorer le projet : vie des associations, espaces culturels publics à relocaliser, activités utiles et créatrices d'emploi. Mais la Mairie s'obstine à ne pas vouloir adapter un projet qu'elle a défini sans aucune concertation il y a plus de 10 ans.

Il est donc prévu de vendre cet espace que notre maire désigne pourtant comme le cœur de la ville et de le réduire à un centre commercial. C'est un manque de respect vis-à-vis des martinérois. Toute animation, intervention dans ce lieu serait soumis au bon vouloir du propriétaire. Et c'est une police privée qui s'occuperait de la sécurité du centre de notre ville.

Alors que le dispositif de la Métro « Cœur de ville, cœur de métropole » aide l'aménagement public des cœurs de ville, Saint Martin d'Hères fait cavalier seul et préfère vendre son cœur de ville. Saint Martin d'Hères 1ère ville de France à privatiser son centre-ville ? Et la municipalité ose encore dire qu'elle défend les services publics ! Cette municipalité a vendu son âme et veut vendre notre cœur.

GRUPE LES RÉPUBLICAINS

groupe-les-republicains@saintmartindheres.fr



Mohamed Gafsi

Texte non parvenu

GROUPE SOCIALISTE

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

**Fabien Spuhler****Tranquillité publique : nous restons mobilisés**

Garantir la tranquillité publique et le bien-être des Martinéroises et des Martinérois est une priorité de la majorité municipale. Consciente qu'elle est aussi une préoccupation pour de nombreux habitants qui aspirent, et c'est légitime, à vivre en toute tranquillité, l'équipe municipale met tout en œuvre afin d'assurer à chacune et chacun un cadre de vie agréable et apaisé. Ainsi, les effectifs de la police municipale ont été augmentés, leur temps de présence sur le terrain et le nombre de patrouilles pédestres aussi. De plus, la vidéoprotection, dont l'installation débutera dans les prochains mois, s'inscrit également dans cette volonté d'agir au quotidien, au plus près des habitants.

Nous regrettons vivement que le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, n'ait pas retenu la commune de Saint-Martin-d'Hères pour expérimenter le dispositif de la Police de sécurité du quotidien (PSQ) alors que le président Macron avait répondu favorablement à la demande du maire.

Nous, élus socialistes, restons mobilisés et réaffirmons notre volonté auprès du ministre de l'Intérieur de bénéficier de ce dispositif en 2019.

Les Martinéroises et les Martinérois peuvent compter sur les élus socialistes pour être à leurs côtés.

GROUPE PARTI DE GAUCHE

groupe-parti-de-gauche@saintmartindheres.fr

**Thierry Semanz****L'armement intermédiaire de notre police municipale**

Notre groupe s'est opposé à la mise en place de la vidéo surveillance sur notre commune dénonçant par là une gabegie financière et une inefficacité reconnue.

Laurent Mucchielli, un des meilleurs spécialistes des questions de sécurité en France, vient de publier un livre enquêtant sur la vidéosurveillance qui révèle, chiffres et enquêtes à l'appui, que la vidéosurveillance n'a aucun impact sur le niveau de délinquance, qu'il faut dénoncer le lobbying des industries de sécurité, le gaspillage de l'argent public et la démagogie politique. Bref, personne ne peut nous taxer de sécuritaires. Néanmoins, nous sommes favorables à l'armement intermédiaire (pistolet à impulsion électrique) de notre police municipale. Pourquoi ?

- Parce que nous sommes confrontés sur le terrain à une recrudescence d'accrochages entre petits délinquants et nos policiers municipaux qui peuvent mettre en danger nos policiers concernant le bon exercice de leur mission. Il faudrait être aveugle pour ne pas s'apercevoir de cette dramatique évolution dans notre société toute entière.

- Parce que le recours à ces armes est encadré par la loi et les règles contraignantes fixées pour le recours à la force.

Aussi, nous demandons fermement que :

ces armes trouvent une place adéquate dans l'échelle de la force susceptible d'être déployée par nos agents, ce qui suppose que ces armes ne doivent en aucun cas suppléer les carences de préparation physique ou mentale de nos policiers.

L'engagement qu'une solide formation des personnels soit pris.

GROUPE SAINT-MARTIN-D'HÈRES AUTREMENT

groupe-saint-martin-dheres-autrement@saintmartindheres.fr

**Asra Wassfi****Neyrpc et le CCAS**

Tout les oppose: future temple de la consommation d'un côté, action sociale envers les plus démunis de l'autre. Alors que la majorité communiste et consort fustige le grand capital et s'habille de l'habit du saint, la réalité est que notre commune manque

une chance inouïe avec Neyrpc de faire pour sa population un équipement de service structurant comme par exemple une nouvelle école de musique. La nôtre est soit-disant bien. Les gens disant cela n'y mettent pas souvent les pieds. Voire considèrent qu'investir pour l'éducation artistique est inutile. Au vu des impôts payés par seulement la moitié de la population (env. 3000 euros), il est pourtant normal d'avoir un juste retour. Les écoles sont rénovées au compte-goutte. Regardons l'état des goudrons sur notre commune et la métropole, une vraie honte. Ce sont bien les mêmes qui siègent à chaque fois et qui font des leçons de morale. L'argent public est là pour bétonner et les élus imaginent que les logements vont tous se vendre et que les acheteurs « pigeons » vont réaliser le rêve de mixité sociale du maire sans sourciller. En parallèle, on nous dit que la pauvreté augmente, qu'il faut donner plus au CCAS : 3 Millions d'euros. L'économie repart, pourquoi donc ce phénomène ? Enfin, que se passe-t-il dans les hôpitaux de jours ? Jusqu'à maintenant, nous avions zéro retour sur les activités du CCAS. C'est pourquoi nous avons donc demandé une copie de documents administratifs afin d'analyser la situation et vous faire un retour.

GROUPE SMH A DES ATOUTS POUR RÉUSSIR

groupe-smh-a-des-atouts-pour-réussir@saintmartindheres.fr

**Abelazziz Guesmi****Renaudie de la "désolation" à l'espérance**

Il y 4 ans, j'ai demandé au maire d'apporter aux habitants une raison d'espérer et de condamner la politique de l'OPAC à Renaudie, il m'a répondu que "j'allais trop vite"! J'ai démissionné. Quel est aujourd'hui

le bilan de la majorité à Renaudie ? Renaudie c'est 380 logements de l'OPAC 38. Les demandeurs d'emploi représentent 18,8 %. Ils sont majoritairement des seniors et des jeunes de moins de 26 ans. 33,3 % sont diplômés. Les difficultés sociales, économiques et urbaines sont couplées à une augmentation de dégradations et des violences qui induisent un sentiment d'insécurité pour les habitants et renvoient une image dégradée du quartier. L'État a engagé de gros moyens financiers pour soutenir Renaudie. Nous attendons la réponse de la Cour des Comptes pour en connaître le bilan. Le Contrat de Ville prévoit lui un soutien actif à l'activité économique. Mais les commerces de Renaudie - rare lien social- se meurent. L'OPAC bénéficie, en contrepartie d'actions d'amélioration du cadre de la vie des habitants, d'un abattement de 30 % sur les impôts fonciers. Ces contreparties ne sont pas respectées ni contrôlées par la commune ! La seule réponse du maire est d'autoriser la vente de logements à Renaudie. Les acheteurs pourront-ils assumer les charges d'entretien et de maintenance du quartier ? Les garages sont vendus et condamnés. Notre groupe s'engage à restructurer Renaudie avec ses habitants. Ce sera notre priorité. Renaudie retrouvera de l'espoir. Et le reste de la ville avec.

Secrétaire départemental
de la CGT santé (38)



© Catherine Chépusot

Hôpitaux, Ehpad, prisons... sous tension, personnels épuisés, remise en cause du statut de la fonction publique, de la SNCF, course à la rentabilité... le service public est mis à mal, notamment l'hôpital. Marc Eybert-Guillon tire la sonnette d'alarme et apporte son diagnostic.

Services publics : il est urgent de se mobiliser

Judi 22 mars, les manifestants sont descendus dans la rue pour défendre le service public. Assistons-nous à sa casse par le gouvernement ?

Marc Eybert-Guillon : L'hôpital public, l'école, les transports, les dotations des collectivités locales... subissent de plein fouet la réduction de la dépense publique. Ces politiques d'austérité successives mettent en péril les services publics. Conséquence ? Aujourd'hui ils sont malades. On le voit dans les Ehpad, les hôpitaux, les prisons, où la situation ne cesse de s'aggraver. Le service public est victime de plans d'économies drastiques où seule la rentabilité compte. Au CHU, on assiste à une mise en concurrence permanente entre les services. Service public et rentabilité c'est contradictoire, en particulier dans la santé. Les conditions de travail sont de plus en plus difficiles, avec une fuite et une pénurie de personnel, des congés impossibles à prendre, des temps de travail qui ne cessent de s'allonger... Les agents sont sous pression, tiraillés entre contraintes économiques d'une part, qualité et quantité des prises en charge des patients d'autre part. Un constat souligné d'ailleurs dans le rapport Couty*. La situation est telle que l'on arrive à des drames, comme des burn-out et parfois même des suicides sacrificiels.

Comment expliquez-vous cette situation ?

Marc Eybert-Guillon : En cause, notamment, les nouvelles méthodes de management, où seuls les critères de gestion et de rentabilité sont pris en compte. À l'hôpital, ce "new management public", qui pousse à la concurrence entre médecins, entraîne une situation insupportable pour les personnels. De plus, le budget est à moyens constants, alors que l'activité ne cesse d'augmenter. Il faut donc faire toujours plus avec moins. En parallèle, toujours pour des raisons économiques, on externalise de plus en plus, on nous demande de développer l'ambulatoire, parfois au détriment des patients, de leurs problèmes psycho-

logiques et sociaux. L'humain et la qualité du soin passent à la trappe. Pour les soignants cela entraîne une perte de sens dans l'exercice de leur métier.

En plus, les technostructures, comme L'Agence régionale de santé (ARS), la Haute autorité de la santé (HAS), l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH)... mènent les réformes, les plans d'économie, les restructurations, sans aucune consultation, sans transparence et placent les syndicats devant le fait accompli.

Que proposez-vous ?

Marc Eybert-Guillon : Nous demandons la création et la reconquête d'un grand service public de la santé et de l'action sociale, financé intégralement par la solidarité nationale (sécurité sociale avec des prérogatives étendues, avec une prise en charge de 100 % des remboursements). Accroître les recettes de la sécurité sociale est indispensable au vu de la hausse des besoins en matière de santé, avec, entre autres, la multiplication des maladies chroniques, le vieillissement de la population, les coûts de plus en plus élevés de certains traitements... Il faut stopper et revenir sur les exonérations des cotisations patronales afin de préserver notre système solidaire de santé. Il y a urgence à mettre un terme à certaines pratiques, comme le paiement à l'acte. Revoir le numerus clausus, faire pression sur les laboratoires pharmaceutiques afin qu'ils baissent les prix des médicaments, sont autant de leviers d'action pour préserver le système de santé. Les soignants doivent avoir plus de pouvoirs et les établissements plus d'autonomie. Aujourd'hui, il est urgent de se mobiliser contre le démantèlement du service public. D'autres réformes sont possibles pour un autre projet de société. // Propos recueillis par GC

* Diagnostic sur la situation du CHU de Grenoble, suite au suicide d'un médecin sur son lieu de travail (nov. 2017).

Égalité femmes / hommes

Le sport se conjugue aussi au féminin

La ville, l'OMS et les clubs sportifs s'emparent de la question de l'égalité femmes - hommes.

Un travail de fond est mené afin de favoriser leur présence et leur implication dans le monde sportif.

Et une exposition autour des sportives martinéennes a été lancée à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

« **L**a journée du 8 mars est marquée par la lutte des femmes. Ce sont elles qui subissent de plein fouet les inégalités sociales, qui sont le plus exposées à la pauvreté, qui pour un même travail sont encore trop souvent moins bien payées que leurs homologues masculins », a déclaré le maire en ouverture du "midi-deux" organisé en Maison communale à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.



**UN président
UNE secrétaire
On ne change pas
une équipe qui gagne ?**

Juliana Barata Reis Torgal
ESSM Gymnastique

Portrait extrait de l'exposition Sport au féminin : au-delà des préjugés.

Dépasser les préjugés

Un rendez-vous qui a mis les femmes et le sport sur le devant de la scène et lancé la thématique retenue cette année : "Sport au féminin : au-delà des préjugés". Le maire soulignant le travail mené par les élus pour défendre « le sport pour tous ; la mixité et la place des femmes ». Ces femmes de tous âges – qu'elles soient sportives, entraîneuses (le féminin d'entraîneur !) ou bénévoles investies dans la vie des clubs –, l'Office municipal du sport (OMS) et la ville les placent sous la lumière des projecteurs à travers une exposition photographique. Assorti d'un slogan, chaque portrait tord le cou aux clichés et aux préjugés. Ainsi, "UN président, UNE secrétaire, on ne change pas une

équipe qui gagne ?" accompagne le visage bienveillant de Juliana Barata Reis Torgal, présidente de l'ESSM gymnastique et seule femme à la tête d'un club sportif martinéois. Celui de Kim Ha Thuc, de l'ESSM Agri Tennis, assène : "Un arbitre en jupe ! J'en tombe de ma chaise"...

Lutter contre les stéréotypes et agir pour plus de mixité

Initiée le 8 mars avec sept panneaux, l'exposition s'enrichit de nouveaux portraits au fil des mois et sera présentée dans différents lieux de la commune. Elle pourra être le point de départ de débats sur des enjeux tels que la lutte contre les stéréotypes et les violences sexistes, de réflexion collective autour de la mixité et de la médiatisation du sport au féminin. En

portant un regard sur la place des femmes dans le sport, les acteurs de la vie sportive martinéenne se donnent les moyens d'envisager des pistes d'amélioration. Comme l'augmentation du nombre de licenciées féminines (29 % en moyenne entre 2011 et 2015) ou encore le développement de la pratique féminine dans des disciplines historiquement "réservées" aux hommes (8 % de filles à l'ASM foot, 5 % au SMH Rugby)... Il reste du chemin à parcourir, et c'est bien la volonté conjugée des hommes et des femmes qui en viendra à bout. // NP

10 km à pied... avec l'ESSM athlétisme



Organisée par l'ESSM athlétisme avec le soutien de la municipalité, la 1^{re} édition des 10 km de Saint-Martin-d'Hères s'est déroulée dimanche 4 mars. Les 132 participants se sont élancés à 10 h du matin sur la ligne de départ, avenue du bataillon Carmagnole-Liberté, non loin du stade Paul Langevin où était jugée l'arrivée de la course. Fabien Jouffre (Coureurs du monde en Isère) remporte l'épreuve en un temps record de 33' 10" devant Yoann Deldossi (non licencié) en 33' 55" et Nicolas Soldini (AL Echirolles) en 34'. Quant à Zaccharie Dioudonnat (ESSM

athlétisme), il effectue le meilleur temps en catégorie cadet et se classe à la 9^e place du classement général en 36' 27". « Avec les dirigeants et bénévoles du club, nous sommes satisfaits que tout se soit bien passé, notamment au niveau de la sécurité puisque la course se déroulait sur la voie publique », explique Albert Fernandes, président de l'ESSM athlétisme, qui donne rendez-vous l'an prochain, pour la 2^e édition, à tous les amateurs de course à pied. // FR

Festival Trois petits pas au cinéma

Grand écran pour petits spectateurs

La sixième édition du festival Trois petits pas au cinéma aura lieu du 18 au 25 avril prochain à Mon Ciné. Outre une programmation internationale variée, l'événement promet aux (très) jeunes spectateurs de nombreux moments de partage et de découverte.



Pour sa 6^e édition, le festival du film jeune public Trois petits pas au cinéma se place à nouveau

sous le signe de la variété et de la découverte.

Concoctée pour de jeunes spectateurs d'âges variés, alternant courts et longs métrages, œuvres (re)connues et avant-premières, la programmation fait en effet le pari de la diversité.

Quelques temps forts à noter : l'avant-première de *Paddy et la petite souris*, la projection du classique tchèque *Katia et le crocodile* ou encore les drolatiques et poétiques inventions du *Professeur Balthazar*.

Sous le double thème du

crocodile et des petits bricolages, le festival prolonge aussi la séance par un atelier créatif et ludique – coloriage géant, fabrication de décors, création d'affiche... – ou l'anticipe par des lectures, en partenariat avec la médiathèque municipale.

Initiation douce à la magie de la salle obscure

Poésie, humour, personnages hauts en couleur : Trois petits pas au cinéma met en valeur la créativité des cinéastes, la qualité de leurs œuvres au service de l'imaginaire des

enfants et de leur émerveillement. L'équipe de Mon Ciné a dès l'origine voulu en faire une fête, par le partage et les échanges entre enfants et avec les adultes, et grâce à une initiation douce à la magie de la salle obscure. Par un accompagnement de chaque instant, par le soin apporté au son et à la lumière, la salle de Mon Ciné se fait cocon et rend inoubliable cette expérience cinéphilique, souvent la première pour certains jeunes spectateurs. // DM

EXPOSITION

Laurent Marcotte expose Carnets de voyage à l'espace Gabriel Péri de la médiathèque. Ces "tranches de vie sur les chemins cisterciens de Bourgogne", illustrées à l'aquarelle, sont à découvrir du 10 au 27 avril.

FESTIVAL POUR LES PETITS

Mercredi 18 avril

>>> *Mister Chat et les Shammies*

dès 2 ans + animation ludique
à 10 h 30

>>> *Paddy la Petite souris*

avant-première + quiz

à 14 h 30

Goûter d'ouverture

à 15 h 45

>>> *Pat et Mat déménagent !*

dès 3 ans + échanges et jeux

entre bricoleurs

à 16 h 30

Judi 19 avril

>>> *Rita et crocodile*

dès 3 ans + lectures par les
médiathécaires de la ville

à 10 h 30

>>> *Katia et le crocodile*

dès 5 ans

à 14 h 30

Vendredi 20 avril

>>> *Pat et Mat déménagent !*

dès 3 ans + fabrication du décor

de Pat et Mat

à 16 h 30

Samedi 21 avril

>>> *Wallace et Gromit, les Inventeurs*

dès 5 ans + création de fusées
et coloriages

à 15 h

>>> *Professeur Balthazar*

dès 3 ans + coloriages géants

à 16 h 30

Dimanche 22 avril

La Grande aventure de Non-Non

avant-première - dès 3 ans

+ accueil P'tit déj

à 10 h 30

Création Théâtre du Réel

La clé d'un rêve

Le Théâtre du Réel présente le 25 avril sa nouvelle création, *Le Chemin de la maison*, une pièce de Gilles Boulan sur les souffrances de l'exil. Évoquant sans la nommer la Palestine, ce texte poétique et choral rappelle que le déracinement est une vieille histoire universelle.



© Théâtre du Réel

En résidence à L'heure bleue jusqu'en 2019, le Théâtre du Réel a choisi de questionner les frontières qui découpent les territoires mais aussi les imaginaires et les espérances.

YVES DONCQUE



Metteur en scène

« Le travail sur la pièce de Gilles Boulan nous a fait redécouvrir certains textes du poète palestinien Mahmoud Darwich, l'ampleur de sa conscience politique, les épreuves de l'exil et le chemin qu'il a lui-même parcouru. D'où aussi notre travail scénique très frontal, métallique et froid, la bande-son très réaliste, pour inscrire le texte dans une dimension documentaire, actuelle. »

Un choix d'une actualité brûlante, déjà porté sur scène de manière directe avec *Y a-t-il trop d'étrangers dans le monde ?* en 2017.

Après ce travail d'écriture collective, l'équipe artistique s'est tournée vers un texte de Gilles Boulan, *Le Chemin de la maison*, dont elle offrira la première création scénique. La pièce met en scène un écrivain, de retour au pays natal quitté de force lorsqu'il était enfant. Accueilli par deux "furies", questionné, fouillé, dépouillé, l'homme n'a plus qu'une clé autour du cou et l'espoir de retrouver le chemin de sa maison, malgré les ruines et le silence des absents.

Dans l'ombre d'Ulysse

Dans sa quête, ce voyageur sans nom croise l'enfant du vent ou encore la femme aux escarpins, tandis que certaines scènes se déroulent dans la caverne du cyclope ou sur l'île de Nausicaa. C'est dire la portée mythologique et universelle que l'auteur a voulu donner à son

texte, l'ombre fraternelle d'Ulysse venant croiser celle d'un poète palestinien. Réunie autour d'Yves Doncque, qui assure la mise en jeu, l'équipe de création s'est appuyée sur ce texte poétique pour développer un travail scénique qui rend compte âprement des réalités des frontières. Celles qui coupent l'être d'un territoire aimé, d'un rêve, d'une enfance. // DM

Le Chemin de la maison,
Mercredi 25 avril, à 20 h à L'heure bleue.
En présence de l'auteur Gilles Boulan.

CRAQUEZ POUR LES LISEUSES

Les seize liseuses disponibles au prêt dans les espaces de la médiathèque s'enrichissent de nouveaux ebooks pour encore plus de plaisir. Et du 15 mai au 15 juillet, il est possible de composer sa liseuse personnalisée !

Rendez-vous des cinémas d'Afrique : sous le signe des femmes

Salle art et essai, Mon Ciné a cette particularité de donner à voir un cinéma riche, puissant, intelligent, tour à tour ancré dans l'actualité ou témoin de l'Histoire. Un cinéma interrogateur souvent, provocateur aussi. Un cinéma émouvant, révoltant, jubilatoire, gonflé d'espoir... Les rendez-vous des cinémas d'Afrique en sont un bel exemple. Du 8 au 15 mars, ils ont dévoilé une sélection de films engagés

venus de tout le continent, du Maroc à Madagascar, en passant par l'Angola, le Sénégal, le Burkina Faso ou encore l'Égypte. Préparés avec la complicité des partenaires de Mon Ciné, l'édition 2018 s'est ouverte le 8 mars avec *Maman Colonelle* de Dieudo Hamad, « pour célébrer la ténacité des femmes africaines, héroïnes très présentes dans le cinéma contemporain de ce continent ». Ces femmes - leurs aspirations, leurs souffrances, leurs

revendications - ont eu la part belle puisque les spectateurs les ont aussi retrouvés dans *Frontières*, *I am not a witch*, *La belle et la meute*, *Aida et Maria*, *Ouaga girls* ou encore *Moolaadé*, d'Ousmane Sembène, père du cinéma africain. En partenariat avec le festival Détours de Babel, la soirée de clôture s'est teintée de musique avec Souad Asla et les chanteuses Hadariat. // NP



Semaines d'information sur la santé mentale (SISM)

La famille quelle aventure...

Placées sous le thème “Parentalité et enfance”, les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) organisées du 8 au 30 mars par la ville via son Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) ont largement laissé place à l'expression des habitants de tous âges.

Un concours (dessins, textes) invitait les enfants à laisser parler leur imaginaire sur la famille (1), tandis que devant l'école Henri Barbusse, un mur de paroles proposait aux élèves, aux parents et aux passants de poser leurs mots à partir de l'accroche “La famille quelle aventure...” (2 et 3).

Ces dessins et textes – « *La famille, c'est l'union* » ; « *La famille c'est génial, la belle-famille c'est chiant* » ; « *Ma famille est ma force...* » – ont donné lieu à une exposition visible du 19 au 30 mars, à la maison de quartier Louis Aragon (4).

Comptant parmi les partenaires de ces semaines d'information, la Maison de la poésie en Rhône-Alpes a accueilli dans ses locaux une soirée “Lectures et rencontre” avec l'association Fol asile – hôpital de jour de la MGEN – (5).

Enfin, une soirée-débat “Dysfférent” animée par Agnès Vetroff, présidente d'Apedys (Association de parents d'enfants dyslexiques) Isère et de l'Apedys France, a permis d'échanger et d'aborder des pistes afin d'aider les enfants ayant des troubles de l'apprentissage (6). // NP



2.



1.



3.



5.



4.



Photos 2 et 3 © Catherine Chapusot

LANCEMENT
COMMERCIAL

À SAINT-MARTIN-D'HÈRES

E Sprit Libre

ÉCOQUARTIER
Daudet

**TVA
5,5%**

**APPARTEMENTS
DU T2 AU T5***



À PARTIR DE

T2 - LOT A003 - 98 000 €**

T3 - LOT A001 - 156 500 €**

T4 - LOT B0102 - 198 500 €**

Co-promotion



Promotion &



renaud
blain
IMMOBILIER

Commercialisation

04 76 48 59 89

www.renaudblain-immobilier.com

* Selon état disponible ** Prix en TVA 5,5% sous réserve d'éligibilité - hors stationnement - illustration non contractuelle.
• AGENCE D'ORIGINE - FICS 381 422 884 • ILLUSTRATIONS - BASILCOESSEN • MAIS 2018



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



**+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE**

**NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³**

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

Bal de la Liberté

75^e anniversaire de la Libération



Big Ukulélé Syndicate

Vendredi 4 mai 2018

Place de la Liberté - le Village à 20 h 30

AGENDA

**Commémoration
du génocide arménien**
Mardi 24 avril - À 11 h 30
// Place du 24 Avril 1915

Conseil municipal
Mercredi 25 avril - 18 h
// Maison communale

Marché aux fleurs
Samedi 28 avril - De 8 h à 18 h
// Place du 24 Avril 1915

Bossez... bronzez
Jobs d'été et forum vacances
Samedi 28 avril - De 10 h à 18 h
// Pôle jeunesse

**Journée du souvenir des victimes
et des héros de la Déportation**
Dimanche 29 avril - 11 h
// Monument aux morts
de la Déportation (Murier)

**Commémoration
de la victoire sur le nazisme**
Mardi 8 mai - De 9 h 45 à 12 h
// Circuit au départ du monument
aux morts de la Galochère

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08
billetterie-hb@saintmartindheres.fr
www.smh-heurebleue.fr

Visite guidée de L'heure bleue
Tout public dès 7 ans
Mardi 17 avril - 17 h 30
Gratuit sur réservation
04 76 54 21 58
relationspubliques-hb@
saintmartindheres.fr

Le chemin de la maison
Répétition publique
du Théâtre du Réel et temps d'échange
Tout public
Mardi 17 avril - 19 h

Le chemin de la maison
Théâtre du Réel en résidence
Création
Mercredi 25 avril - 20 h

**Déluge, journée perturbée
pour clown optimiste**
Cirque, magie, clown - C^{ie} Sans Gravité
Vendredi 4 mai - 20 h

Petits apologues sauvages
Entre-sort, récit, musique
GRIM(M), groupe de conteurs
impromptus et mobiles (masqués)
Dans le cadre du Festival des arts du récit
Mardi 15 mai - 18 h 30

// Place Karl Marx
Mercredi 16 mai - 17 h
// Parc de la clinique du Grésivaudan (La Tronche)

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

2 place Édith Piaf (rue George Sand)
04 76 60 73 63

N'Canto

Musique
Samedi 21 avril - 20 h 30
Contact : 06 46 03 61 96
ncantomusique@gmail.com

Chloé

Bal dithyrambique à l'accordéon chromatique
Patates sound system
Trad'actuelle bal - Musique - Bal
Jeudi 26 avril - 20 h
Contact : 06 23 78 77 07 - contact@mixarts.org

Soirée rock électro

Avec Worshipers, As a new revolt
et Punish Yourself
Vendredi 27 avril - 20 h
Contact : 06 23 78 77 07 - contact@mixarts.org

"Les soirées"

Festival de danse contemporaine
Jeudi 3, vendredi 4 mai - 20 h
Samedi 5 mai - 15 h et 20 h
Contact : 06 65 45 07 42
c.p_ciedanse@yahoo.fr

Festival des arts du récit

Du 10 au 25 mai
Contact : 04 76 51 21 82 - info@artsdurecit.com

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat
04 76 54 64 55

Ciné-rencontre

Wild Plants
de Nicolas Hubert
En présence du réalisateur et de la monteuse
du film Simone Fürbringer
Jeudi 19 avril - 20 h

Un long été brûlant en Palestine

En présence de la réalisatrice Norma Marcos
Dans le cadre du festival Palestine en vue
Jeudi 26 avril - 20 h

Trois petits pas au cinéma

Festival jeune public
Du 18 au 25 avril

+ d'infos sur saintmartindheres.fr